

Michael P. Leonard, MD,
FRCSC

Cite as: *Can Urol Assoc J* 2016;10(1-2):69.

<http://dx.doi.org/10.5489/cuaj.3601>

Published online February 8, 2016.



L'Association des urologues du Canada (AUC) a comme objectif, entre autres, de « faire preuve de leadership dans la promotion d'une pratique clinique fondée sur des données probantes grâce à l'élaboration de lignes directrices de pratique ». Dans le présent numéro du *JAUC*, j'aimerais attirer l'attention sur le processus d'élaboration des guides de pratique de l'AUC et sur les membres qui investissent temps et efforts dans ce processus.

Le président actuel du Comité des guides de pratique est le D^r Anil Kapoor, qui occupe ce poste depuis juin 2015. Il a repris le flambeau des mains du D^r Tony Finelli, qui a fait un excellent boulot pendant son mandat et siège toujours au comité afin de contribuer au processus de transition. Les autres membres du comité sont des membres extraordinaires élus de l'AUC, qui sont vos représentants régionaux au Conseil d'administration. Les sujets des guides de pratique sont choisis et approfondis par le comité, en conformité avec les recommandations et le système de classification modifié de l'Oxford Centre for Evidence-based Medicine. Les guides de pratique peuvent être rédigés par les membres du comité, mais peuvent aussi impliquer d'importantes contributions de membres de l'AUC experts dans le contenu proposé qui ne siègent pas au comité. Dans certains cas, des organismes affiliés à l'AUC comme le CUOG et PUC peuvent aussi contribuer à l'élaboration des guides.

Il ne faut pas sous-estimer la somme de travail qu'exigent une recherche dans la littérature et la collecte d'articles pertinents à l'appui d'un guide. Des organismes de plus grande taille comme l'AUA peuvent compter sur une équipe entière de méthodologie pour appuyer le processus d'élaboration de guides de pratique, alors que nous devons compter sur des membres bénévoles offrant généreusement leur temps et leur expertise. Une fois les données colligées, le guide est élaboré et présenté au Conseil d'administration, qui le passe en revue. Après approbation par le Conseil d'administration, le guide doit être approuvé par tous les membres de l'AUC avant d'être publié. Par conséquent, si vous, en tant que membre de l'AUC, avez des questions ou des suggestions, vous avez l'occasion de les formuler avant que le guide ne soit finalisé. Une fois approuvés, les guides de pratique sont publiés dans le *JAUC* et affichés sur le site Web de l'AUC (www.cua.org).

Il ne faut pas oublier que les guides de pratique sont un outil pour améliorer les soins aux patients. Ils n'ont pas pour but de fixer des règles de traitement ou de définir officiellement la norme de soins. Par ailleurs, les guides ne doivent pas remplacer le jugement clinique du médecin, et les soins aux patients doivent toujours être individualisés. En outre, de nouvelles données influant sur les soins aux patients sont continuellement publiées, de sorte que les guides de pratique sont réexaminés tous les cinq ans. Nous offrons actuellement 28 guides de pratique, et un autre est en cours d'élaboration. L'appli de l'AUC offre une façon très commode d'accéder à ces guides sur votre téléphone intelligent ou votre tablette. Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou d'aide pour télécharger et activer l'appli, n'hésitez pas à communiquer avec le Bureau central de l'AUC. N'hésitez pas non plus à communiquer avec nous si vous avez des idées de sujets pour des guides de pratique.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous inviter à assister au 71^e Congrès annuel de l'AUC qui aura lieu à Vancouver du 25 au 28 juin 2016, qui promet d'être un superbe événement scientifique et social, dans un décor fantastique. Au plaisir de vous y rencontrer!